



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré
1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet
Tél. 05 46 28 97 48 - asso.gemre17@yahoo.fr -
<http://gemre.wifeo.com/>

Communiqué GEMRé du 12 Décembre 2012

GEMRE veut croire au Père Noël

L'association GEMRE, créée en avril 2012 pour défendre l'accès gratuit à l'Ile de Ré, territoire français comme les autres, veut encore croire au Père Noël, puisque Saint Nicolas n'a pas assouvi son désir de justice!

Aussi, **samedi prochain, 15 décembre**, ses adhérents réclameront, sur l'air de "Petit Papa Noël" la gratuité au péage du Pont de l'Ile de Ré, car ils en ont assez, comme tous les Charentais Maritimes, de toujours payer pour aller visiter amis et famille qui résident sur Ré la Blanche, pour aller travailler...

Ils en ont assez d'être rackettés !

Déguisés en Père Noël ou autres, à découvrir ... les adhérents de GEMRE distribueront **sur le port et dans les rues de La Rochelle**, des bonbons aux petits (et grands) enfants et feront signer la pétition aux adultes pour réclamer aux élus presque toujours aussi silencieux sur le sujet la gratuité du passage sur l'Ile.

Et ils réservent également une surprise !!! Mais chut !!!

Rappelons que GEMRE ne réclame que l'application du Code de l'Environnement (article L321-11), qui permet au Conseil Général de dispenser les Charentais Maritimes du paiement de l'écotaxe du Pont pour aller travailler, visiter leur proches, faire vivre l'économie rhétaise,...

La Rochelle le 12 12 2012

Pour GEMRé
Patrick

Contact : Jean Marc JUCKER
Courriel : asso.gemre17@yahoo.fr
Web: <http://gemre.wifeo.com/>
Facebook: <http://www.facebook.com/AssociationGemRe17>